VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installaton, etc., d'une Boulangerie.

Bernardo G. Carbajal vs. Egnay Ell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No.109,157 — En vertu d'un ordre de vente daté du 28 août 1914, qui m'a été envoyé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 1er septembre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux No. 217, rue Sud Johnson, le contenu, installations, machinerie, meubles, installations électriques, stock de farine, etc., de la boulangerie située à l'adresse ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
août 29 31—sept 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Troisième District, dans la rue Marigny entre les rues Rocheblave et Tonti (en l'ilet rue Mandeville).

Mercier Realty and Investment Company vs. Honoré Labourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,475 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 1211 (autrement No. 47), borné par les rues Marigny, Rocheblave (autrefois Vertu), Mandeville et Tonti (autrefois Force) lots désignés par les Nos. Quatre à Dix, les deux inclusivement, d'après un plan de Volkquain, voyer, en date du 3 novembre 1836, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, en mesures françaises, vingt-neuf pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles. Le lot No. Quatre le plus rapproché de la rue Tonti, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, mesure française, du coin des rues Marigny et Force (maintenant Tonti). Toutes ces mesures étant plus ou moins exactes, al. dite propriété étant aussi décrite comme un lot de terre mesurant deux cent dix pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES de B. CLAIBORNE, Avocat pour la demanderesse.
août 29—sept 4 11 18 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de valeur, etc., et aussi un piano.

H. B. Neutz vs. E. D. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,673 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le MARDI, 8 septembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 7704 rue Jeannette, un lot assorti de meubles de maison, installations et divers d'après inventaire enregistré. Et aussi un piano.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. A. GRASSER,
Avocat pour le demandeur.
août—26 sept—2,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une parcelle de terre de valeur dans le Cinquième District, sur la rue Teche, dans l'ilet des rues Socrates et Ptolemy, et l'avenue Brooklyn.

Southern Bitulithic Co. vs. Nicholas W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,291 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, située dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No. 246, borné par les rues Teche, Socrates et Ptolemy et l'avenue Brooklyn; la dite parcelle de terre étant composée d'une partie du lot No. 21 du dit ilet, étant la partie qui touche au lot No. 20, et est désignée par la lettre B sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, en date du 5 mai 1914 ici archivé (dans le dossier du procès ci-dessus) et mesure d'après le dit croquis, en mesure américaine, 14 pieds de face à la rue Teche, sur 123 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. C. HENRIQUES,
Avocat pour le demandeur.
août—1,2,7,14,21,28 sept—2,3

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Paving Co. vs. Albert Irwin.

PREMIÈRE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,380 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 18 septembre 1914, à 11 h. a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 6 en l'ilet No. 3 "A" vieux plan de Carrollton, nouvel ilet No. 240, borné par les rues Hickory, Cohn, Washington et Fern, les dits lots étant à une distance de cent vingt pieds de l'angle de la rue Cohn, et mesure trente pieds de face à la rue Fern, par cent sept pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
août—18,25,28 sept—4,11,18

VENTES A L'ENCAN.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, St.-Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un certificat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1891, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1893, d'après un plan les lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.
août—30 sept—6,13,20,27,29

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2635-2637 rue Freret, au coin de la rue Quatrième, et résidence simple à deux étages à l'arrière, faisant face à la rue Quatrième (la vente devra se faire en bloc).

LE MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1914, à 11 HEURES DU MATIN
à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Mme Maria Tinerello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,074 — Division C — Le MERCREDI, 2 septembre 1914, à 11 heures, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 29 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé, procèderai à vendre la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Freret, S. Robertson, Quatrième et Troisième, désigné par la lettre A et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à la rue Freret, sur une profondeur de 92 pieds, 4 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles, et forme coin sur les rues Quatrième et Freret. Les améliorations sont connues comme numéros 2635 et 2637 rue Freret, et comprennent une bâtisses simple en bois et ardoises, contenant un café, épicerie, salle de club, salle de billards et trois chambres. A l'arrière, et faisant face à la rue Quatrième, se trouve une résidence simple à deux étages contenant 4 chambres et une cour.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant, au choix de l'acquéreur; le reste, s'il y en a un, représenté par des billets de l'acquéreur payables à un ou deux ans de la date, avec 8 pour cent d'intérêts annuel depuis la date jusqu'à paiement, intérêts payables chaque année, garantis dans leur paiement par un privilège spécial de vendeur et d'hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de garantie qui sont usuelles dans les ventes de biens fonciers à crédit. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication, payer les impôts de 1914 et payer l'acte de vente devant George J. Unterreiner, notaire public, en sus du prix de l'adjudication.

CARRERE & CARRERE,
Encanteurs, 806 rue Perdido.
août—2,9,16,23,30 sept—2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, administrateur et curator de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR. et A. GIFFEN LEVY, Avocats.
août—27,31 sept—3

Succession de John G. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,307 — Division E — Attendu que Mme Mary Harrison, née Herrick, veuve de John G. Harrison, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de John G. Harrison, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN ORY, Avocat.
août—22,26,31

Succession de Marie Amanda Barrois, veuve de Thomas L. Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,551 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Bertrand, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GABRIEL FERNANDEZ, JR., Avocat.
août—22,26,31

Succession de Hartley A. Fulvoye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,560 — Division C — Attendu que Frederic P. Fulvoye a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Hartley A. Fulvoye, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JACQUET & HUBERT, Avocats.
août—28 sept—1,6

Succession de John Costello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 49,288 — Division C — Attendu que Harry McCall, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres datif testamentaire exécuteur dans la succession de John Costello, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DENEGRE, LEOVY & CHAFFE,
Avocats. août—28 sept—1,6

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Cinquième District de Tunisburg, McLellenville, rue Odeon, dans l'ilet rues Diana, DeArmas et Orleans.

August Gaspard vs. Joseph Patterson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,319 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé à Tunisburg, McLellenville, Cinquième District de cette ville, en l'ilet No. 7, qui est borné par les rues Diana, DeArmas, Odeon et Orléans, désigné comme lot No. 3 qui mesure trente et un pieds, deux pouces sur la rue Odeon, par cent trente deux pieds en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. J. HENNESSEY,
Avocat pour le demandeur.
août—14,15,16,21,28 sept—4,11,16,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fred H. Koretke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,566 — Division A — Attendu que Mme Emily Josephine Eichinger Koretke à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres dative exécutrice testamentaire dans la succession de Fred D. Koretke, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. M. BUCHMANN, Avocat.
août 29—sept 2 7

Succession de Philip Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,143 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence Klotz, veuve de Philip Bodenheimer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GUSTAVE LEMLE et FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats.
août 29—sept 2 7

Succession d'Edwin A. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,435 — Division B — Attendu que Mme Elizabeth Ann Stewart, veuve d'Edwin A. Clark, à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire dative dans la succession d'Edwin A. Clark, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
août—22,26,31

Succession de Percy Owen Blamey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,561 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, administrateur et curator de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
août—28 sept—1,6

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boite 11. Nouvelle-Orléans, Lna.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un Hôtel et Restaurant, 3 Pianos, 1 Caisse Enregistreuse, etc.

Samuel Fertel vs. Alfred O. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,524 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulé et par consentment des parties, je procèderai à vendre à l'encan public, le LUNDI, 31 août 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Sur les lieux, Nos. 204-206 rue Sud Remparts, le contenu en entier, meubles, installations, marchandises divers, etc., de l'hôtel et restaurant à l'adresse ci-dessus, d'après inventaire: 3 pianos, 1 caisse enregistreuse, ventilateurs électriques, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
F. B. DAVENPORT Tel PAUL W. MALONEY, Avocats pour le demandeur.
août—28 29 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et amélioré de Sixième District, portant le numéro municipal 3500 rue Sud Tonti, coin de la rue Delachaise.

Frank B. Twomey vs. Salvatore Vinturella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,446 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 11, borné par les rues Sud Tonti, Delachaise, Sud Miro et General Taylor, sur un plan lithographié, d'un voyer, attaché à un acte passé en l'étude de F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mai 1906, par lequel les dits lots adjoints mesurent à savoir: Lot No. 7 mesure trente pieds face à la rue Sud Tonti, par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 8 à vingt quatre pieds, deux pouces et sept lignes face à la rue Sud Tonti, trente pieds, six pouces et une ligne en profondeur sur le derrière, par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No. 7 de cent cinq pieds et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté et face à la rue Delachaise de cent cinq pieds, deux pouces et deux lignes; l dit lot No. 8 formant le coin des rues Sud Tonti et Delachaise.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
août—28 sept—4,11,18,25,30 oct—1

ANNONCE JUDICIAIRE.

D'après la vente par acte No. 316 de l'Assemblée Générale de 1908, aux risques et pour compte de l'acquéreur premier, de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts.

I. — Portant le numéro municipal 2332 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II. — Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schafer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,026 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalie, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexe à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions, Comptant sur place.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, JR.,
Avocat pour le demandeur.
août—22,28 sept—4,10

L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE
L'ABEILLE